



Conservatoire
du littoral



Rapport d'activité 2021

CONSEIL DE SITE

Ile aux Oiseaux



SOMMAIRE

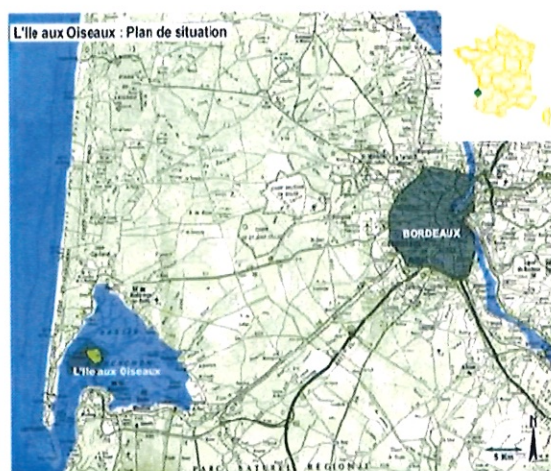
I. PRESENTATION DU SITE	3
II. EVENEMENTS PARTICULIERS DE L'ANNEE ECOULEE :	4
II.1 Moyens nautiques réduits :	4
II.2 Décès de Maurice Vallet :	4
II.3 Départ de la garde-gestionnaire Anaïs LUCAS :	4
III. ACTIONS DE GESTION	4
III.1. Entretien :	4
III.2 Gestion, travaux, aménagements	5
III.2.1. Gestion des accès :	5
III.2.2. La Cabane Tchanquée n°3 :	6
III.2.3 La cabane de gestion n°21 :	7
III.2.4 Remise en place des poteaux signalétique de l'arrêté PréMar :	7
III.3 Suivis	8
III.3.1 Suivis temporels des peuplements d'oiseaux (fiche action n° 7)	8
III.3.1.1 Recensement des couples de passereaux :	8
III.3.1.2 Recensement des couples de goélands nicheurs	10
III.3.1.3 Suivi des limicoles côtiers :	12
III.3.1.4 Suivi des Bernaches cravants	16
III.3.2 Suivi des espèces patrimoniales d'entomofaune et inventaires complémentaires sur l'île aux oiseaux (fiche action n° 6)	17
III.3.3 Suivi de l'évolution du trait de côte (fiche action n° 11)	18
III.3.4 Suivi de fréquentation	19
III.3.4.1 Suivis estivaux réguliers :	19
III.3.4.2 Comptage pêche à pied de loisirs :	19
III.3.5 Suivi atmosphérique du SIBA	20
III.4 Accueil du public	20
III.4.1 Journées européennes du patrimoine : (fiche action n°16)	20
III.4.2 Accueil des jeunes publics :	20
III.4.3 Demandes d'animations, tournages, sorties :	21
III.5 Coordination des occupations :	22
III.5.1 Coordination des A.O.T	22
III.5.2 Les conventions d'occupation temporaire de chasse	23
III.6 Surveillance et police du site (fiche action n° 26)	24
IV. PRINCIPALES PERPECTIVES 2022 :	25
V. PLAN DE GESTION OPERATIONNEL ET PLAN DE GESTION OPERATIONNEL PREVISIONNEL	26

I. PRESENTATION DU SITE

L'île aux Oiseaux, située au cœur du Bassin d'Arcachon, représente à haute mer, la seule partie non recouverte avec la partie centrale du Banc d'Arguin. Le Bassin est un vaste plan d'eau de 156 km², dont 115 km² de surface émergée à marée basse.

L'île aux Oiseaux est la résultante de plusieurs siècles d'histoire marqués par l'évolution géomorphologique du Bassin d'Arcachon, les usages et leurs évolutions respectives. L'agriculture, l'ostréiculture et les loisirs en sont les trois usages principaux. Aujourd'hui, l'île aux Oiseaux est en partie ponctuellement occupée par des personnes titulaires d'une A.O.T. de cabane ou par des personnes exerçant la chasse (tonnes et pantès).

Typologie et structure paysagère du site



Le caractère abrité de l'île et la présence de vastes platiers intertidaux associés aux phénomènes des marées ont favorisé le développement de marais maritimes typiques des zones humides littorales tempérées. Ces marais présentent un intérêt écologique reconnu par la communauté scientifique du fait de la grande diversité de biotopes, de leur rareté au niveau régional et de leur étendue.

QUELQUES CHIFFRES :

Principales caractéristiques du site :

Superficie totale : 1 700 ha dont
Zone de DPM attribuée : 219 ha
Propriété privée : 40 ha

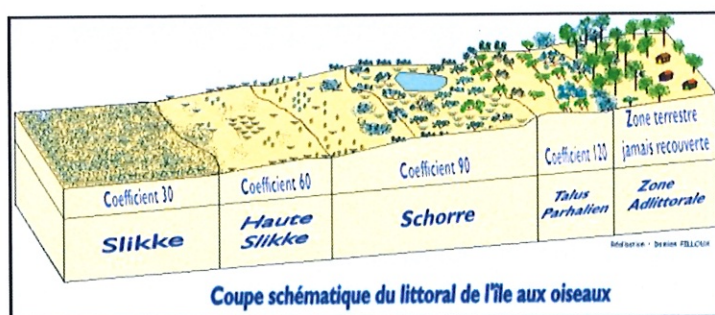
Occupants temporaires actuels :

Présence de cabanes à usage de loisirs

42 sur le DPM
11 sur la partie privée

Chasse

40 tonnes de chasse
10 pantès à alouettes



Le Conservatoire du littoral, attributaire du DPM en 2005, a délégué la gestion de l'Île aux Oiseaux à la mairie de La Teste de Buch par le biais d'une convention passée le 16 mars 2005, renouvelée le 14 mai 2014.

II. EVENEMENTS PARTICULIERS DE L'ANNEE ECOULEE :

II.1 Moyens nautiques réduits :

Pour des raisons administratives de mise en conformité (visite de permis de navigation par le bureau de contrôle de Bordeaux des Affaires Maritimes et homologation dans la division 222), le bateau « Île de La Teste » n'a pu être utilisé cette année par les gardes-gestionnaire. La mise en place d'une convention avec une association a permis le transport des agents pour poursuivre la mise en œuvre des actions nécessaires à la bonne gestion du site.

II.2 Décès de Maurice Vallet :

Le dimanche 11 juillet M. Maurice Vallet titulaire de l'A.O.T n° 67 est décédé. Maurice était présent sur l'Île aux Oiseaux depuis son plus jeune âge avec ses grands-parents (concessionnaire de la cabane n°67 depuis le 30 janvier 1925), il avait obtenu la concession le 1er janvier 1991 de Christian Vallet son cousin.

II.3 Départ de la garde-gestionnaire Anaïs LUCAS :

Anaïs Lucas quittera le service Environnement et Développement Durable le 14 décembre 2021 après 4 ans et demi passés au sein de la Mairie de La Teste de Buch. Elle s'occupait de la gestion de trois sites : les Prés Salés Est, les Prés Salés Ouest et l'Île aux Oiseaux.

III. ACTIONS DE GESTION

III.1. Entretien :

- **Journée de nettoyage « Ile Propre »** (fiche action n°17)

Une première date a été mise en place courant mai. Cette date n'a pu être maintenue suite au protocole mis en place par le gouvernement sur les mesures à appliquer en raison de la pandémie de COVID. Une deuxième date avait été reprogrammée, mais elle n'a pu être réalisée faute de moyens logistiques et humains suffisants.

○ PASSEREL

Un chantier de nettoyage d'une journée, en complément de quatre jours d'interventions sur les Prés Salés de La Teste de Buch, a été organisé par la garde-gestionnaire Anaïs Lucas le 19 février 2021. PASSEREL est un service de prévention qui appartient à l'association du Prado, qui a pour action de répondre à des objectifs sociaux et éducatifs auprès d'un jeune public en réinsertion.

L'action mise en place consistait à nettoyer les abords du quartier de Port de l'Île.



Bilan :

- 5 m3 de déchet retirés de l'estran
- Des jeunes éveillés et sensibilisés à la préservation de leur patrimoine.

III.2 Gestion, travaux, aménagements

III.2.1. Gestion des accès :

La matérialisation de chemins d'accès au cœur de l'Île depuis quelques années permet :

- la canalisation du public afin d'éviter les dérangements de la faune
- de parcourir l'île avec les enfants lors des sorties organisées pour les classes de CM2



Cette action s'est déroulée le 16 mars 2021 et a nécessité le détachement d'une personne supplémentaire des services techniques municipaux (Babillot Christophe). Le parcours a été

réalisé avec deux débroussailleuses munies de lames arbustives. Le sentier est d'une largeur de 1m20 sur 2.5 km. Il démarre à l'Est du quartier Afrique, se poursuit sur le milieu du site et rejoint le quartier du Saous en passant par le Truc Vert. Cette action était réalisée depuis 2010 par la chenillette aujourd'hui hors d'état de marche.

III.2.2. La Cabane Tchanquée n°3 :

- Entretien de la signalétique mise en place en février 2020 :



- Remplacement des panneaux vandalisés
- Réparation des protections de restrictions
- Mise en sécurité de l'escalier en partie arraché
- Mise en place de cadenas sur le portail



- Consolidation temporaire

Le Conservatoire du Littoral a délégué, par une convention approuvée par le Conseil Municipal, la maîtrise d'ouvrage à la Ville pour effectuer des travaux de consolidation des pieux en préalable à la reconstruction de la cabane.

Pour mémoire, la cabane tchanquée n°3 a été occupée par un particulier bénéficiant d'une AOT jusqu'à la fin de l'année 2019. La dégradation du bâtiment, constatée par un diagnostic structurel réalisé en 2019, s'est accélérée cette année, rendant urgente la réalisation de travaux de consolidation afin d'assurer la sécurité du public.



Photo en date du 27/04/2021



Photo en date du 10/05/2021

Le montant des travaux de consolidation (remplacement de 26 pieux) s'élève à 107 000 € TTC, financés par le budget principal en 2021.



Les travaux ont été réalisés par l'entreprise IBAIA et se sont terminés le 25 octobre. Ils permettent d'envisager sereinement la démarche de reconstruction de la cabane.

III.2.3 La cabane de gestion n°21 :

- Remise en état

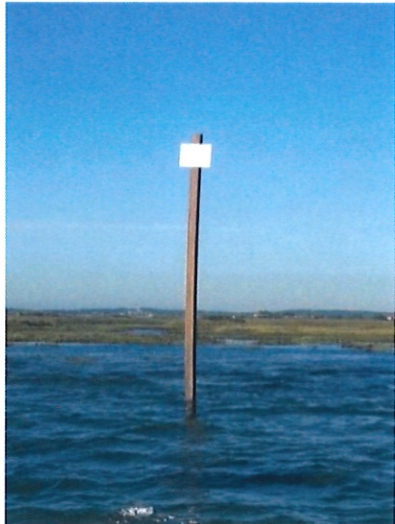


La cabane de gestion, aujourd'hui inutilisable, doit faire l'objet de travaux de restauration. Une délégation de maîtrise d'ouvrage du Conservatoire du Littoral sera mise en place avant la fin de l'année et permettra à la Ville de réaliser les travaux durant le premier semestre 2022. Les travaux budgétisés sur le budget annexe de l'île aux oiseaux portent sur une enveloppe prévisionnelle de 145 000 €.

III.2.4 Remise en place des poteaux signalétique de l'arrêté PréMar :

Les poteaux posés en juillet 2014 consécutivement à l'arrêté PREMAR pris le 20 juin de 2014 réglementant la zone de circulation, le mouillage et l'échouage de tous les navires et engins nautiques sur le pourtour du site classé montraient des faiblesses ou avaient disparus pour certains.

Les travaux, réalisés par un prestataire, se sont terminés en octobre 2021.



Vue à la pleine mer avec un coefficient de 104 de l'un des 9 poteaux posés par le prestataire.

III.3 Suivis

III.3.1 Suivis temporels des peuplements d'oiseaux (fiche action n° 7)



Tadorne de belon sur le « cattiotte » septembre 2021

III.3.1.1 Recensement des couples de passereaux :

➤ Le suivi nicheurs :

Malheureusement cette année, comme en 2020, notre partenaire, le CRBPO (Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris) représenté par Michel LECONTE n'a pu intervenir sur site pour raison de santé.

L'objectif de ce suivi est de mieux caractériser l'état des populations qui se reproduisent sur le site classé et de les comparer à d'autres populations atlantique (notamment celle suivies par M-C EYBERT pour l'Université de Rennes). Ce suivi est effectif sur l'Île aux Oiseaux depuis 2010.

➤ **STOC :**

En 2021, les participants à ce suivi ont été Thierry Duprat, Anaïs LUCAS (Gardes gestionnaires de l'Île aux Oiseaux), Matthias Grandpierre (Réserve Naturelle du Banc d'Arguin - SEPANSO) et Bernard Laporte (LPO).

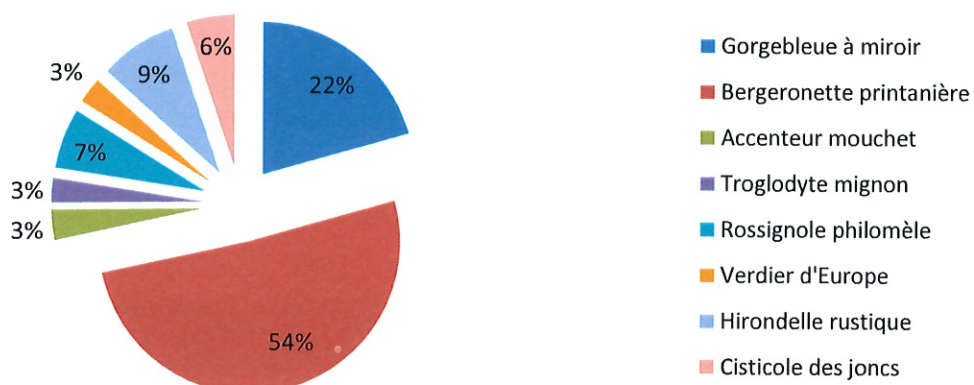
Réalisations :

Dates	Heure de PM	Coefficient	Objectif
Mardi 27 avril 2021	6h26	107	Recensement des nicheurs précoces
Mercredi 26 mai 2021	7h37	101	Recensement des nicheurs tardifs

Résultats : Globalement, les effectifs de passereaux nicheurs en 2021 semblent stables par rapport aux dernières années. Les conditions météorologiques étaient correctes lors de l'exercice, mais suivaient une grosse dépression lors du premier comptage, ce qui pourrait présager à des chiffres plus conséquents en situation normale (les volatiles étant perturbés)

Principales espèces	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Gorgebleue à miroir	27	41	54	36	58	29	29	23	39	31	31
Bergeronnette printanière	68	94	86	96	95	95	85	96	91	75	103
Fauvette grisette	1	2	1	0	1	1	0	1	1	0	0
Accenteur mouchet	3	9	8	9	8	10	7	2	1	2	3
Troglodyte mignon	4	8	6	4	4	4	5	8	3	2	2
Rosignole philomèle	8	15	17	15	7	13	11	12	11	3	11
Verdier d'Europe	4	7	5	4	11	6	6	4	3	2	1
Hirondelle rustique	9	15	12	10	23	12	19	16	15	21	8
Merle noir	0	0	0	1	1	2	2	2	2	0	1
Hyppolaïs polyglotte	1	2	2	1	3	3	5	1	1	5	1
Cisticole des joncs	2	1	2	9	14	16	8	12	9	14	13
Fauvette pitchou	0	0	1	1	1	1	1	1	0	0	1
Linotte mélodieuse	0	0	0	0	0	0	0	13	0	5	11
Rousserolle effarvatte	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	1

Part des principales espèces détectées depuis 2021



Le Bergeronnette printanière représente plus de 50% des passereaux vus ou entendus suivi de la Gorgebleue à miroir (22%). Les chiffres sont similaires à 2019 (en 2020 un seul comptage avait pu être effectué).

➤ **Baguage des oiseaux reproducteurs :**

Ce suivi n'a pu être mis en place cette année en raison de la Covid-19, le partenaire Michel Leconte n'a pu se déplacer sur site lors des périodes favorables à ce suivi. Le prestataire intervient sur site (AROMA/ Muséum de Paris) depuis 2009.

III.3.1.2 Recensement des couples de goélands nicheurs

Depuis plusieurs années, quatre espèces de goélands nichent sur l'île aux Oiseaux : le Goéland brun, le Goéland argenté, le Goéland leucophaea et le Goéland marin.

Sur le littoral Manche-Atlantique, les premiers goélands commencent à fréquenter les lieux d'implantation des futures colonies dès décembre ou janvier. Mais c'est surtout en février-mars que les oiseaux s'installent et que les couples se forment. La désertion des colonies se produit en juillet-août.

Sur l'île aux Oiseaux, la méthode consiste à prospecter la colonie à la recherche des nids occupés. Après avoir dénombré le nombre d'œufs et balisé le nid à l'aide d'un petit tuteur, l'observateur se place discrètement à une distance optimale qui lui permet d'identifier l'espèce revenu sur son nid en toute quiétude.

En 2020, contexte sanitaire particulier, le premier passage n'a pas pu être effectué.

Dates	Heure de PM	Coefficient	Objectif
Mardi 27 avril 2021	6h26	107	Recensement des Goélands leucophées
Jeudi 29 avril 2021 <i>RAI</i>	06h50	103	Recensement des Goélands argentés, marins et bruns

Participants : Thierry Duprat et Anais Lucas (Gardes gestionnaires de l'île aux Oiseaux), Matthias Grandpierre (Réserve Naturelle du Banc d'Arguin - SEPANSO), Bernard Laporte (LPO).

Le nombre de couples de goélands nicheurs est en hausse par rapport à l'année précédente (+ 21 couples). Les Goélands leucophées sont toujours largement majoritaires avec près de 95% des effectifs totaux.

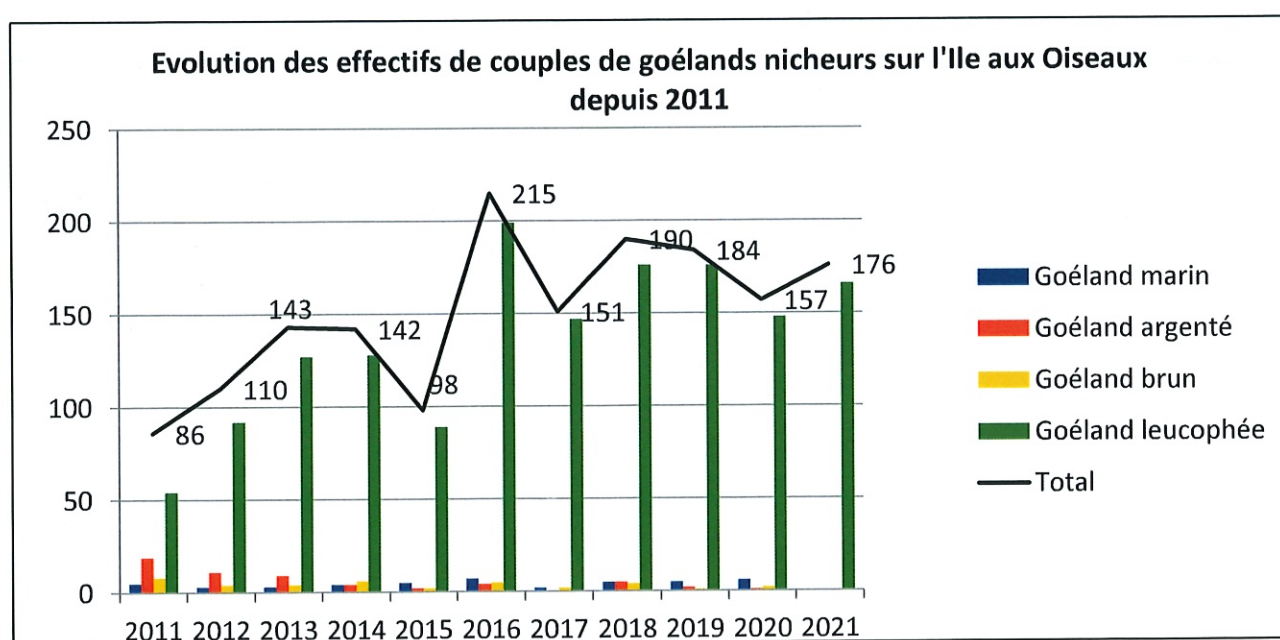
A noter une hausse des couples nicheurs des Goélands leucophées et Goélands argentés.

Sur l'île aux Oiseaux, le goéland niche en colonie plurispécifique sur des zones exondées à la végétation basse et clairsemées et construit son nid sommaire au sol à l'abri de la végétation de bordure (*Juncus sp.*, *Baccharis halimifolia*, *Sueda maritima*).

Les goélands argentés, bruns et marins sont situés sur la limite sud de leur aire de nidification.

L'île aux Oiseaux accueille toujours la deuxième plus grosse colonie de goélands de l'ancienne région Aquitaine.

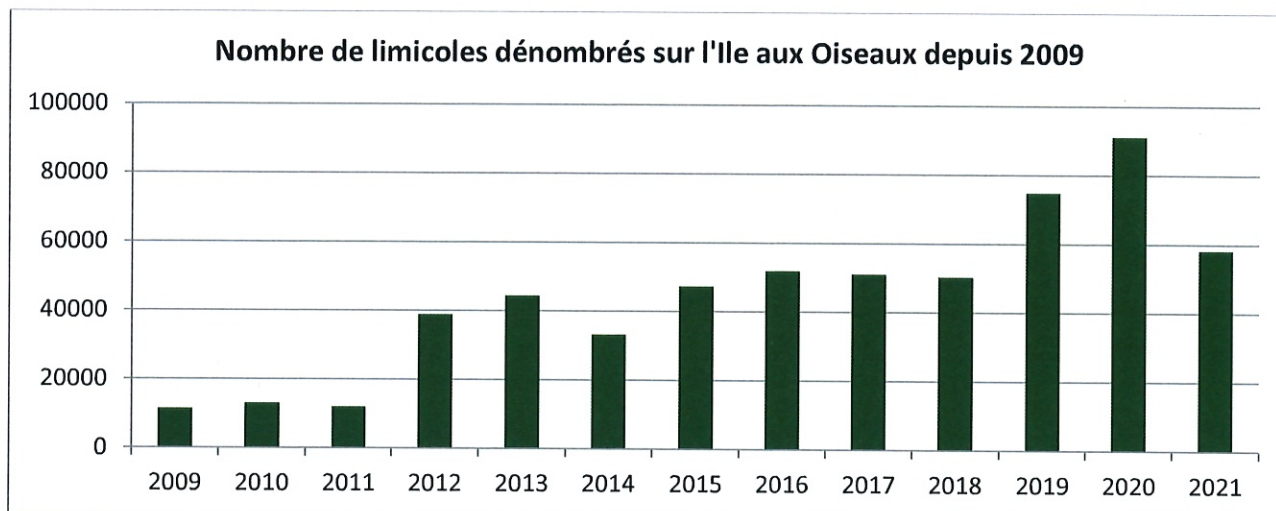
	Goéland leucophée	Goéland argenté	Goéland brun	Goéland marin	Total
Nombre de couples nicheurs	166	5	5	4	176
%	94.3	2.8	2.8	2.2	100



III.3.1.3 Suivi des limicoles côtiers :

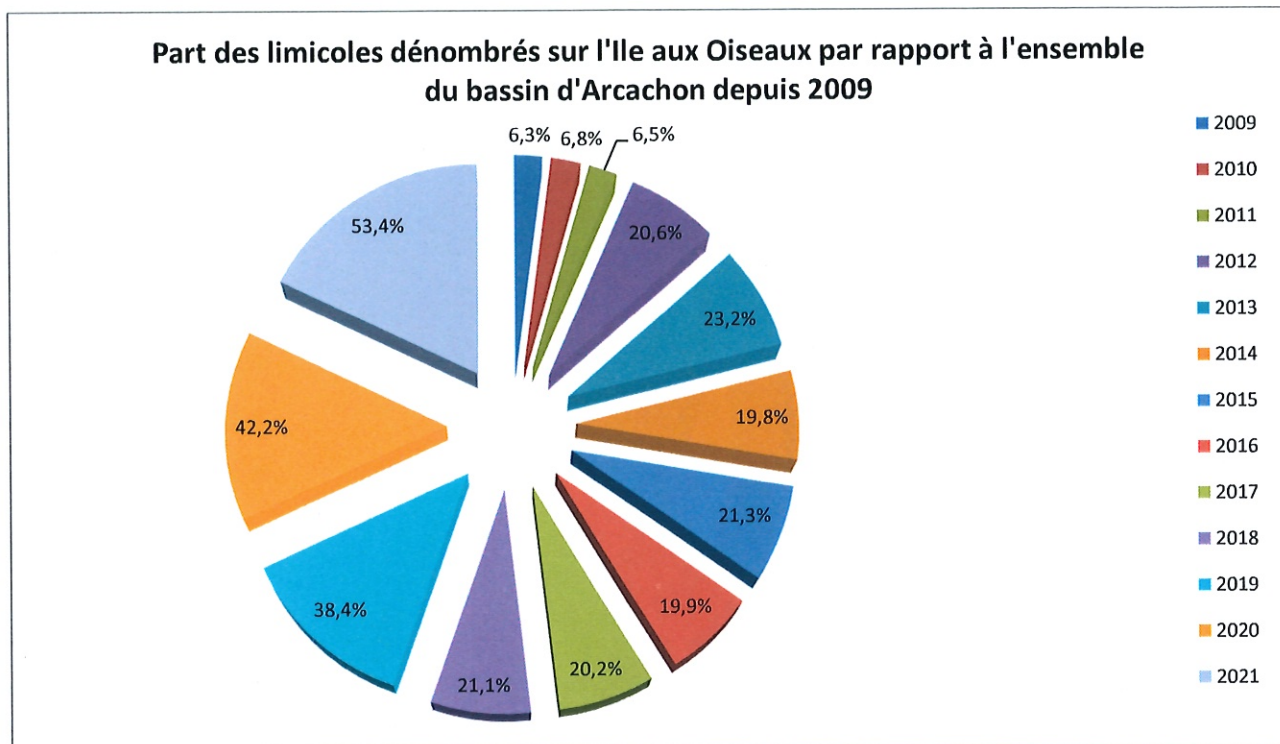
➤ Suivis limicoles hebdomadaires :

En 2021, près de 60 000 limicoles ont été dénombrés sur l'île aux Oiseaux et sur les pignots des parcs à huîtres en périphérie soit 30 000 de moins que l'année précédente. Cette baisse peut s'expliquer par la baisse des effectifs de Bécasseau variable dénombrés (-30 000 par rapport à l'année précédente). Les mois de novembre et de décembre ne sont pas pris en compte contrairement à 2020, où le mois de novembre avait été pris en compte.

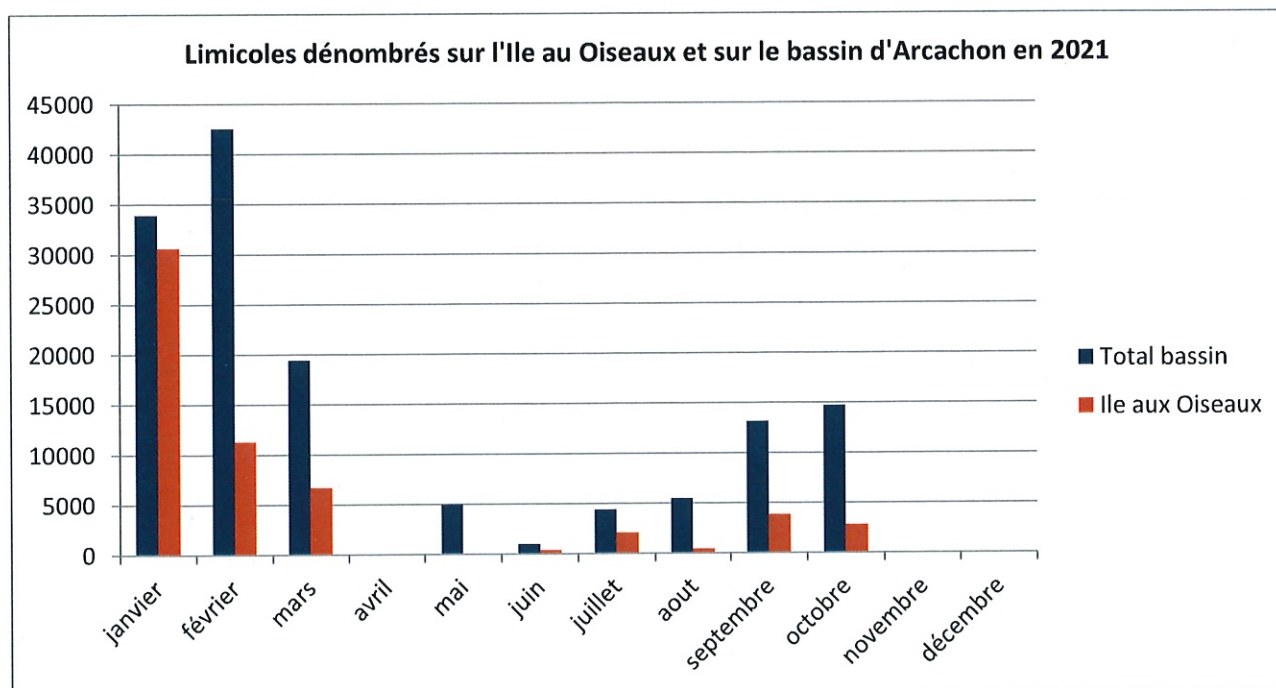


Estran devant le quartier du port de l'île aux oiseaux février 2021

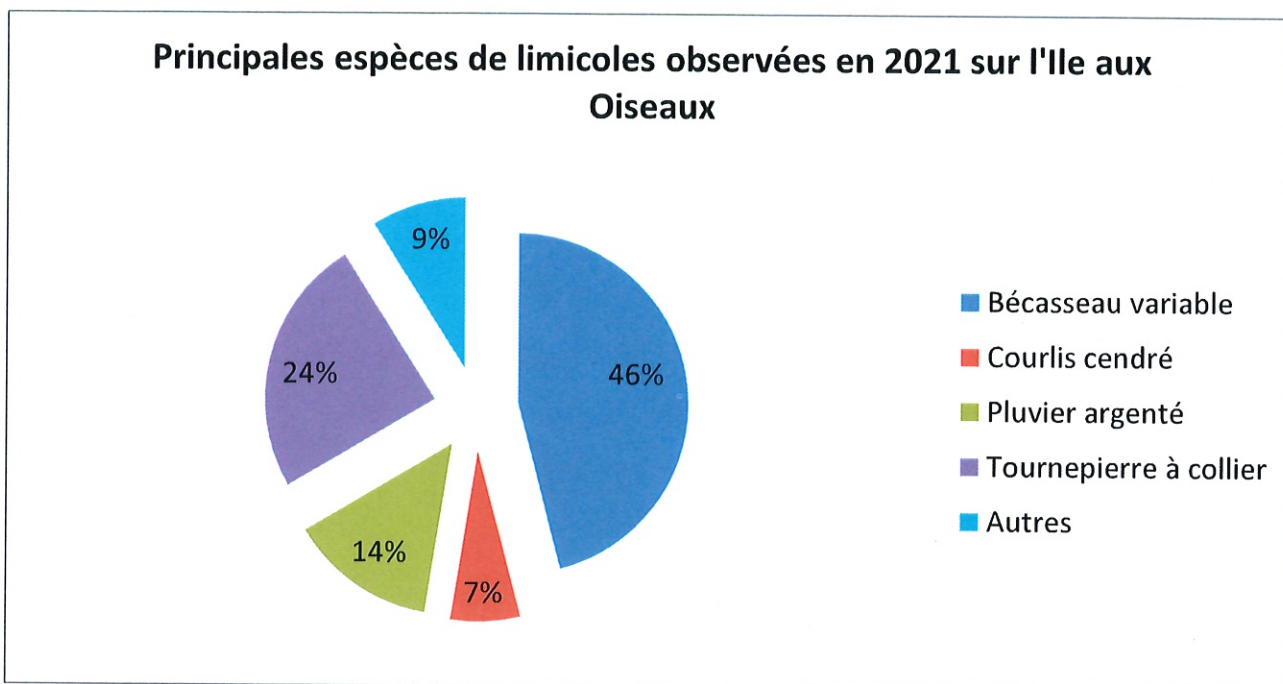
Les reposoirs de l'Ile aux Oiseaux (Ile et pignots) avaient accueilli plus de 40% des effectifs de limicoles dénombrés sur le bassin d'Arcachon en 2020, ce pourcentage s'élève à plus de 50% cette année, ce qui fait de ce lieu le plus grand reposoir de limicoles du bassin d'Arcachon.



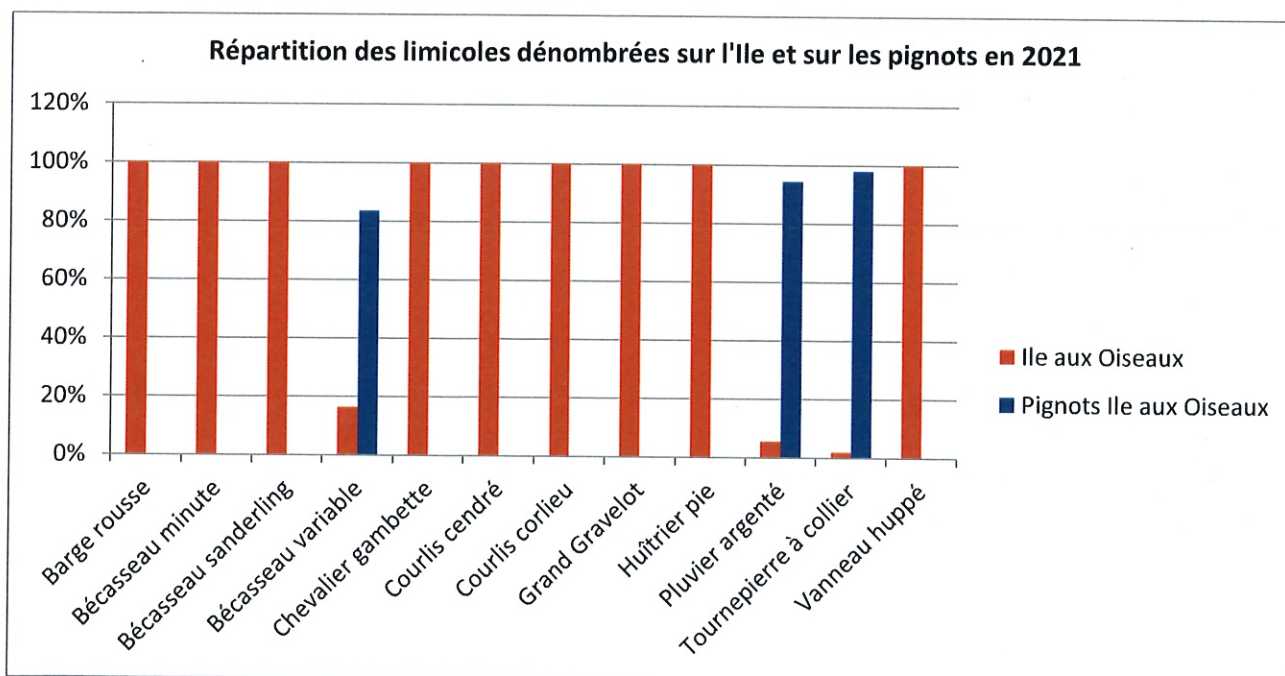
C'est en hiver que le bassin d'Arcachon ainsi que l'Ile aux Oiseaux accueillent le plus de limicoles. En janvier, l'Ile aux Oiseaux a accueilli 90% des effectifs totaux.



Malgré une baisse de ses effectifs, le Bécasseau variable est l'espèce la plus commune avec près de 46 % des effectifs comptabilisés

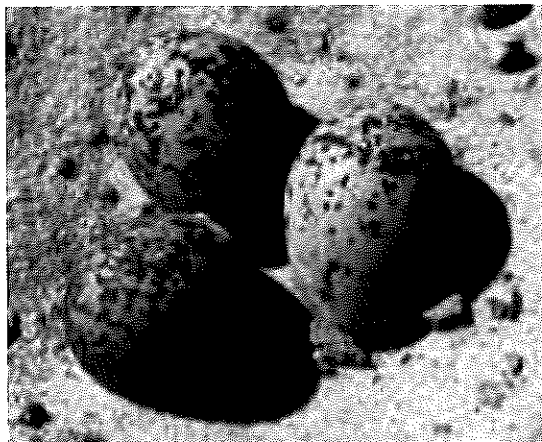


Les pignots de l'île semblent accueillir la majorité des effectifs de Tournepierrre à collier, Pluvier argenté et Bécasseau variable, tandis que l'île accueille la quasi-totalité des effectifs des autres espèces.



➤ **Les gravelots à collier interrompu :**

Tous engagés pour la protection des gravelots sur les plages du Bassin d'Arcachon. Sur l'initiative du Parc Naturel Marin (OFB) le 27 avril 2021, l'observation des premiers nids a eu lieu sur l'estran sableux du tour du site classé.



Nid de G. à collier interrompu

Cette opération est menée sur l'île aux Oiseaux depuis trois années.

Cet oiseau migrateur hiverne dans le nord-ouest de l'Afrique et regagne ensuite nos côtes. Il est très difficile à repérer sur les étendues sableuses du site, sensible à la perturbation lors de l'incubation, maître dans l'art du camouflage, son nid est une simple cuvette souvent creusé au pied d'un tamaris ou d'une soude, toutes ces caractéristiques demandent un suivi rigoureux et stratégique.

Cette année, bien que le site lui soit propice nous n'avons dénombré aucun nid.

➤ **Comptage Wetland annuel :**

Nous participons au Wetland (créé en 1987) depuis 2010, généralement nous y couplons le comptage mensuel limicoles afin d'éviter de renouveler la même opération sur le même mois. Cette année le comptage a eu lieu le lundi 11 janvier à 11h00, avec pour participants Jean-Jacques Boubert, Bernard Laporte, Anaïs Lucas et Thierry Duprat. Les compteurs sont enregistrés afin de fiabiliser, d'échanger et donc de permettre de progresser dans les démarches naturalistes et faire progresser les connaissances de l'avifaune régionale. Les données sont enregistrées sur Faune Aquitaine et lisibles sur Visio Nature.

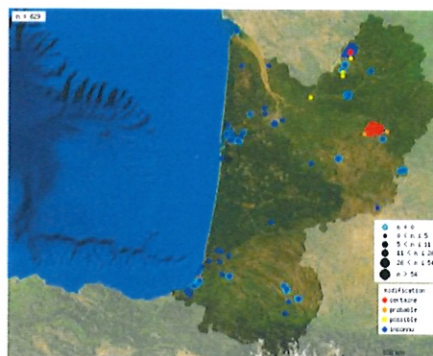
Ce comptage regroupe tous les oiseaux (Limicoles, Anatidés et fousques présents sur site à l'instant « T »).

➤ **Suivi Œdicnème criard :**

A l'initiative de la LPO, pour la première fois cette année, nous avons participé au suivi national de l'Œdicnème le jeudi 30 septembre. Matthias Grandpierre (SEPANSO) et Bernard Laporte (LPO) ont participé ainsi que les gardes gestionnaires Anaïs Lucas et Thierry Duprat.



Photo G. Chabot



Carte des dénombrements 2021

La période préconisée par la LPO était fixée du lundi 1er mars au vendredi 15 octobre.

Malheureusement le suivi a été infructueux, mais nous renouvelerons l'exercice l'année prochaine.

III.3.1.4 Suivi des Bernaches cravants



Tous ces comptages sont mis en place et organisés par la Fédération des Chasseurs de la Gironde.

Bilan des comptages de bernaches cravants de la saison 2020-2021.

	Nb de Bernaches sur l'ensemble du Bassin d'Arcachon	Nb de Bernaches sur le site classé de l'île aux Oiseaux
octobre 2020	22618	12478
novembre 2020	32978	15970
décembre 2020	15969	9966
janvier 2021	4548	2378
février 2021	3188	1506
mars 2021	2600	1344

Le comptage sur le site de l'île aux Oiseaux comprend : le chenal de l'île, le sud de l'île et les Cabanes Tchanquées.

Les chiffres montrent une baisse des effectifs continue depuis trois ans, il semblerait qu'une partie des volatiles ne descende plus jusque sur le bassin. En effet, d'un autre côté les observateurs collectent des données de fréquentations plus importantes sur le Pertuis-Charentais.

III.3.2 Suivi des espèces patrimoniales d'entomofaune et inventaires complémentaires sur l'île aux oiseaux (fiche action n° 6)

Pour rappel, dans le cadre du plan de gestion de l'île aux Oiseaux adopté en 2013, un enjeu d'amélioration des connaissances des insectes a été identifié. Historiquement, des inventaires entomologiques avaient déjà été réalisés, mais plusieurs groupes taxonomiques n'avaient jamais fait l'objet d'investigations spécifiques.

L'entomofaune comportant des espèces indicatrices de l'état des marais maritimes, il a été décidé en 2016, la mise en place d'une étude sur les espèces patrimoniales présentes sur l'île ainsi que d'un inventaire permettant de compléter et remettre à jour les données historiques. La Ville a donc missionné la Société Linnéenne de Bordeaux/Locusta pour la réalisation de cette étude.

Cette étude a permis de mettre en évidence la forte responsabilité de l'île aux Oiseaux dans la préservation de l'entomofaune puisque 20% des espèces inventoriées sont reconnues comme étant très rares, rares ou assez rares sur le territoire aquitain. Au vu des résultats et du caractère exceptionnel de l'île aux Oiseaux en terme d'entomofaune, une étude complémentaire a eu lieu en 2019 (bureau d'étude Anthaxia) afin de vérifier le maintien des espèces patrimoniales identifiées et de conforter les données pour certaines espèces. En parallèle, une étude spécifique à la population d'Oedipode des Salines a été conduite. En effet, ce criquet considéré comme étant très rare à l'échelle de la France, doit bénéficier d'une attention particulière puisqu'il s'agit d'une espèce emblématique et bio-indicatrice de la qualité des prés salés. Cette étude a permis d'augmenter la connaissance liée à l'occupation du territoire par l'espèce mais également d'estimer la taille de la population. Une deuxième année d'étude est cependant nécessaire pour conforter et compléter les données et proposer des préconisations de gestion adéquate afin que les gardes-gestionnaires puissent prendre le relai du suivi. En 2020, suite au contexte sanitaire, le prestataire n'a pu intervenir et en 2021, l'absence de moyen d'hébergement sur site ainsi que de moyen de transport propre au service a empêché l'organisation des sessions de suivis. En 2022, il sera donc prévu la mise en place de cette 2^{ème} année puisque la cabane de gestion devrait être rénovée.

III.3.3 Suivi de l'évolution du trait de côte (fiche action n° 11)

Dans le cadre de sa mission de suivi et d'analyse pour l'Observatoire de la Côte Aquitaine, le BRGM a défini en 2017 un protocole de suivi annuel de l'évolution géomorphologique de l'île aux Oiseaux tel que le prévoit le plan de gestion.

En 2021, deux suivis du trait de côte ont été réalisés :

- Le premier suivi a été réalisé par les gardes gestionnaires le 15 janvier 2021. Il s'agit d'un suivi intermédiaire préconisé par l'OCA en cas de forte évolution du trait de côte, résultante d'intempéries ou de forts coups de vent consécutifs ayant une action directe sur l'évolution de l'estran et du trait de côte. Nous avons constaté un recul significatif de la partie Nord-Est du site suite à plusieurs coups de vent sur les marées hautes de décembre à janvier. Le recul de la dune atteint plusieurs mètres, mais c'est surtout un écrasement de celle-ci qui est relativement important. Nous avons constaté que sur les marées de mars et septembre l'eau était passée par-dessus (de peu), la trace de la laisse de mer étant sur les prés salés à notre arrivée les lendemains, ce qui n'était jamais arrivé à cet endroit. Une surveillance toute particulière devra être apportée sur l'automne et l'hiver prochains, afin d'évaluer l'évolution d'une future brèche ou d'un écrasement plus impactant.
- Le second suivi a été effectué par l'équipe de l'Observatoire de la Côte Aquitaine (OCA) (Nicolas Bernon du BRGM) et la garde gestionnaire du site Anaïs Lucas le vendredi 25 juin 2021. Il a consisté à relever l'ensemble des onze transects mis en place depuis quatre ans, situés de la pointe du quartier du Saous jusqu'à l'extrémité nord du quartier du Port de l'île. Les données sont ainsi superposées par couches SIG donnant lieu à un graphique déterminant l'évolution de l'érosion.

Nous pouvons constater l'évolution nord-est de cet hiver grâce à la compil du BRGM au niveau du profil 8 sur les quatre dernières années.

Profil IAO P8 - Evolutions contrastées au niveau du cordon : baisse généralisée de l'altimétrie depuis 2019 dans la partie **basse du cordon**, augmentation de l'altitude dans le **sommet du cordon et recul du revers interne côté schorre**. La tendance depuis 2019 est donc à l'érosion de l'estran, au recul du trait de côte et à la migration du cordon vers l'intérieur de l'île.

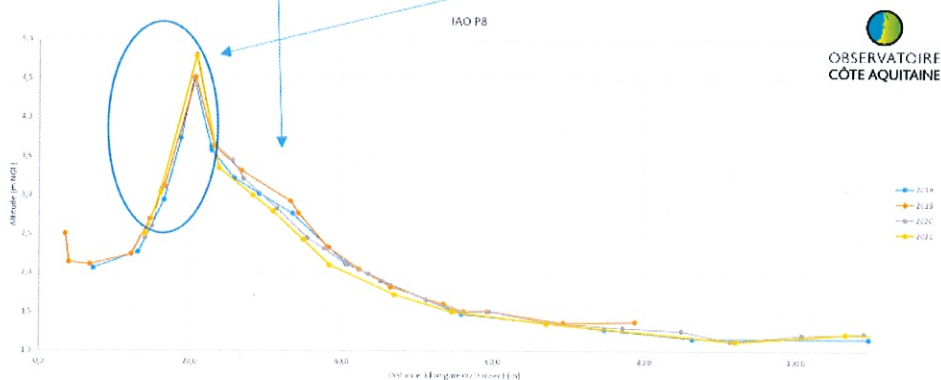
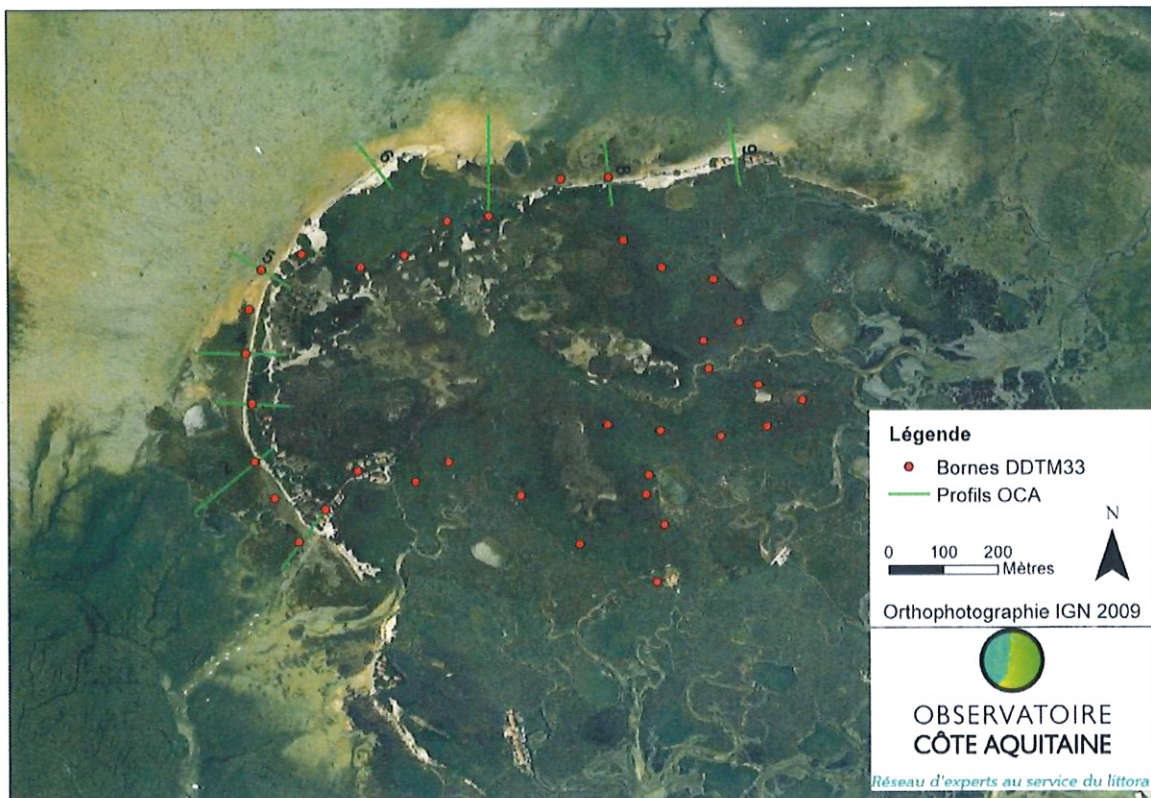


Figure 1 Carte des 11 profils mis en place en 2009 par l'OCA



III.3.4 Suivi de fréquentation

III.3.4.1 Suivis estivaux réguliers :

Pas de suivi de fréquentation cette année par manque de moyens nautiques.

III.3.4.2 Comptage pêche à pied de loisirs :

Comme tous les ans (depuis 2015) une journée suivi comptage pêche à pied est organisée par le PNMBA, elle a eu lieu le 23 aout. Le chef de l'unité « Usages maritimes », Kévin LELEU, pilote l'opération, consistant à évaluer l'influence de la fréquentation humaine sur les domaines terrestre et maritime du Bassin d'Arcachon. Le site classé pour sa part est divisé en trois secteurs :

- Secteur Saous-Cabane Tchanquées :
Sur la durée du suivi nous avons observé 178 pêcheurs à pied dont 22 enfants, 14 professionnels et un guide de pêche en action avec un groupe.
- Secteur Afrique :
Sur la durée du suivi nous avons observé 57 pêcheurs à pied dont 11 enfants, 19 professionnels.
- Secteur Marens-Nord :
Sur la durée du suivi nous avons observé 17 pêcheurs à pied dont 9 enfants, 29 professionnels.

Les éléments de récoltes constatés ce jour sont : les huitres, les coques, les palourdes, les pétoncles, les bigorneaux, les couteaux et les crabes.

III.3.5 Suivi atmosphérique du SIBA

Un suivi de la qualité de l'air a été mis en place par le SIBA à l'échelle du bassin. Une jauge a été installée au nord du quartier Afrique. Un premier relevé a eu lieu durant le mois de juillet 2020, puis une deuxième phase sur décembre et janvier 2021.

Nous nous rapprocherons du SIBA pour récupérer les résultats de ce suivi, indicateur important notamment au niveau des HAP (pollution chimique et potentielle sur les feux de cheminées du site).

III.4 Accueil du public

III.4.1 Journées européennes du patrimoine : (fiche action n°16)

Pas de journée du patrimoine cette année. En effet, la cabane n°53 où se déroule habituellement cet évènement n'était pas disponible puisque mise à disposition du prestataire intervenant pour la consolidation de la cabane Tchanquées n°3 (base de vie et sécurité).

III.4.2 Accueil des jeunes publics :

- **Classes de CM2 et classe de collège :**

Depuis 2010, les élèves de CM2 de La Teste de Buch bénéficient d'un programme d'éducation à l'environnement associé à la connaissance de leur patrimoine insulaire.

Malgré des effectifs en baisse neuf classes ont pu bénéficier de cette animation comprenant une intervention en classe sur la période de mi-mars à la mi-avril et une journée sur site sur la période de mai à juin.



Au total, depuis la mise en place de cette action, ce sont 112 classes soit à peu plus de 2900 enfants qui ont découvert l'île et ses richesses naturelles.

En 2017, à la demande des professeurs de science du collège Henri D'Heurle, une classe de 6^{ème} scientifique a intégré le dispositif. Deux sorties sur le site se sont déroulées en 2021, l'une sur les prés salés ouest de La Teste de Buch et l'autre sur l'île.

- **« Entreptes » (club ados) :**

Deux journées d'éveil et de sensibilisation à l'environnement auprès des publics adolescents du club « Entreptes » animé par la Ville ont été mise en place cette année.

L'expérience est menée depuis quatre ans et est aujourd'hui pilotée par Lucile CAUBIT et Alban RIEGER. Les transports sont réalisés grâce aux bénévoles de l'association APTRA et à la mise à disposition de leurs navires.

Le succès de ce programme a amené les gardes gestionnaires à identifier une parcelle, aux limites grandissantes année après année, sur le site sur laquelle les jeunes arrachent les plantes invasives.



III.4.3 Demandes d'animations, tournages, sorties :

- **Mise en place d'orientations pour l'encadrement des usages**

Depuis 2019 le Conservatoire du Littoral a rédigé un document précisant les orientations pour l'encadrement des usages sur les sites classés de la dune du Pilat et de l'île aux Oiseaux. Il s'agit, pour ces sites, de préciser les principes encadrant les usages et la procédure de délivrance d'autorisations pour les tournages, prises de vue, manifestation, etc.

Ainsi, les demandeurs doivent désormais renseigner des formulaires de demande et des redevances sont instaurées en fonction des cas.

- **Tableau récapitulatif des demandes de visites ou tournages sur l'Île aux Oiseaux :**

Liste des demandes reçues :

Demandeur	Type	Décision	Réalisation
Pinède de Conteau	Sortie guidée	Favorable	non
Siba	Demande de tournage avec journaliste French magazine+ guide		non
PNMBA	Découverte sorties scolaire, classes d'Arcachon avec CVA (une autorisation et deux sorties réalisées)	Favorable	oui
APPA	Rassemblement bateau	Report de 2020	oui
France 3 THALASSA	Reportage TV (caméra + drone)	Favorable	oui
« Traverser, vivre » pour fondation Bergonié	Tournage par drone des cabanes Tchanquées (Manifestation caritative)	Favorable	oui
Société de production LAURA	Reportage : Les rêves ne meurt jamais/ BESTAVEN	Favorable (régularisation après tournage)	oui
Marine Thibault-vidéo	Demande de clip + animation mixage sur cabane Tchanquée	Cabane indisponible (travaux cabane n°3)	Non
Publicité NUTELLA tournée sans autorisation	Pub	Pas de demande	oui
Billon Eric AUA SAPIENS	Demande de tournage par drone	Défavorable	Non

A noter que la Ville et le Conservatoire du Littoral ont reçu, en plus des demandes listées ci-dessus, des demandes par téléphone qui n'ont pas débouché sur des demandes d'autorisations en bonne et due forme. En effet, un certain nombre de ces demandes ne répondent pas aux orientations fixées et peuvent être refusées à ce stade (exemples : demandes de prises de vue drone en période de reproduction des oiseaux).

III.5 Coordination des occupations :

III.5.1 Coordination des A.O.T

- **La situation des AOT de cabanes :**

Au 1^{er} janvier 2021, toutes les conventions d'attributions temporaires ont expiré. Le Conservatoire du Littoral a envoyé un courrier à chaque occupant pour les autoriser à poursuivre l'occupation des cabanes jusqu'à la prochaine procédure d'attribution.

Trois cabanes feront l'objet d'appel à candidatures : les cabanes n°9, 30 et 37.



Cette année, se rajoute à la liste des cabanes à réattribuer, la cabane n° 67 dont l'occupant est décédé (Maurice Vallet)



III.5.2 Les conventions d'occupation temporaire de chasse

- Rappel du contexte de la gestion cynégétique :

En application de l'article L.322-1 du code de l'environnement, le Conservatoire du Littoral a pour mission de mener une politique foncière de sauvegarde de l'espace littoral et de respect des sites naturels et de l'équilibre écologique.

Attributaire du DPM sur l'Île aux Oiseaux, le Conservatoire du Littoral est signataire du bail de chasse 2014-2023 qui permet d'encadrer les conditions techniques et financières de l'exercice du droit de chasse sur le bassin d'Arcachon. À ce titre, l'État reverse au Conservatoire un loyer annuel pour les 41 tonnes et 9 pantès situées sur l'île aux Oiseaux.

Conformément à l'article 1er du bail, le Conservatoire doit « délivrer une autorisation d'occupation temporaire pour chaque occupant de tonnes ou de pantès dont ils sont gestionnaires ». Ces AOT sont appelées COT (convention d'occupation temporaire) sur le domaine administré par le Conservatoire du littoral.

La convention de gestion en date du 1er juillet 2014 liant le Conservatoire et la Mairie de La Teste-de-Buch stipule à son article 1.4 que le Conservatoire et le Gestionnaire peuvent autoriser par voie de convention un usage temporaire et spécifique des immeubles dès lors que cet usage est compatible avec la mission poursuivie par le Conservatoire. Le Conservatoire et le gestionnaire sont co-signataires de ces titres d'occupation.

C'est dans ce cadre que, depuis 2019, le Conservatoire en collaboration avec le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon et les gardes-gestionnaires affectés au site, ont engagé un important travail sur cet usage qui a abouti à la réalisation d'un état des lieux complet des 41 tonnes de l'île. Ce travail a été complété en 2021 par un cahier des charges précisant les modalités d'entretien des tonnes.

Dans ce cadre, plusieurs entrevues ont été programmées mêlant les différents acteurs du projet. Au-delà, des réunions techniques de travail permettant l'élaboration du cahier des charges et la rédaction des COT, une rencontre sur site avec deux usagers ayant des lacs de tonne a eu lieu le 25 août afin de discuter ensemble et affiner différents points du cahier des charges.

Le processus de concertation ayant été mené à son terme avec l'ACMBA, la Fédération départementale des chasseurs de Gironde, le gestionnaire du site et le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon, suite à une dernière réunion en date du 03 novembre une version type a été envoyée au PNMBA. Cette version est susceptible d'être modifiée suite à l'avis du conseil de gestion du PNMBA du 4 décembre.

La mise en place de cette Convention d'occupation temporaire répond à plusieurs objectifs parmi lesquels :

- Concourir au maintien, voire à l'amélioration de la biodiversité, de la faune sauvage et de ses habitats,
- Garantir la compatibilité de l'exercice de la chasse avec la protection des habitats et des espèces et l'ouverture au public par des modalités adaptées (pratiques de chasse et entretien des tonnes),
- Permettre la pratique d'une chasse durable et accessible à tous, intégrée à la gestion des sites placés sous la responsabilité du Conservatoire,
- Faire respecter la réglementation en matière de domanialité publique, de protection de la biodiversité (Natura 2000 notamment) et de site classé.

III.6 Surveillance et police du site (fiche action n° 26)

En raison de l'épidémie et de la réduction des moyens nautiques, les journées de police mutualisées avec d'autres partenaires n'ont pu avoir lieu. Pour ce qui est de la garderie ou surveillance, pour l'essentiel, ces actions ont été réalisées par les deux gardes gestionnaires du site, des patrouilles et des journées cibles ont également été effectuées par les services partenaires de l'ULAM, des gendarmes nautiques de Bayonne (en renfort pendant la saison estivale) d'Ares et d'Arcachon. A cela, s'ajoute certaines sorties surprises et d'autres qui ont été réalisées suite à quelques interactions entre usager.

Nous avons, malgré tout, répondu à des missions d'urgences notamment un malaise cardiaque ayant conduit à un décès sur le site ainsi qu'une suspicion d'AVC où des moyens hélicoptérés ont été déployés pour pratiquer les premiers secours et l'évacuation de la personne.

IV. PRINCIPALES PERSPECTIVES 2022 :

- Recrutement d'un garde-gestionnaire suite au départ d'Anaïs Lucas
- Réactualisation du plan de gestion adopté en 2013
- Mise en œuvre des actions de gestion récurrentes (suivis faune/flore, trait de côte, animations, etc.)
- Finalisation de l'étude entomologique par un prestataire
- Rénovation de la cabane de gestion n°21 située au sein du quartier Afrique
- Mise en place et suivi des C.O.T cynégétiques individuelles
- Suivi et participation aux procédures de renouvellement et d'attribution des cabanes
- Définition d'une convention partenariale pour le développement durable du territoire de l'île aux oiseaux entre la SCI / le gestionnaire / le Conservatoire du Littoral.
- Avancement du projet de reconstruction de la cabane Tchanquée n°3, avec notamment le recrutement d'un architecte du patrimoine.

V. PLAN DE GESTION OPERATIONNEL ET PLAN DE GESTION OPERATIONNEL PREVISIONNEL

Thématique	Priorité du plan de gestion	N° fiche action du plan de gestion	Missions	Bilan prévisionnel 2021			Prévisionnel 2022 (hors budget supplémentaire)					
				Jour(s) agent consacré(s) à l'action	Dépenses		Financement	Jour(s) agent consacré(s) à l'action	Dépenses		Financement	
					Détail	Montant l'tc			Objet	Montant l'tc		
Ensemble des thématiques	1	1	Pérennisation des postes de garde gestionnaire, et coordination avec les autres gestionnaires partenaires	3	1,25 postes de garde	51000	- Département : 15600 Agence de l'eau: 24100 - Autofinancement : solde	3	1,25 postes de garde	53000	- Département : 15600 - Agence de l'Eau: 24100 - Autofinancement : solde	
					Equipements gardes	0			Equipements gardes	900	Autofinancement	
			+ Entretien du matériel et réhabilitation du bâti affecté à la gestion	8		Révision, réparation bateau	3805	Autofinancement		Entretien bateau	3000	Autofinancement
						Carburant bateau et/ou frais de déplacement du personnel	2000	Autofinancement		Achat nouveau bateau	200000	Recherche de subventions en cours
						Matériel divers pour entretien du bâti	258	Autofinancement		Carburant bateau et/ou frais de déplacement du personnel	2400	Autofinancement
						Assurances	1402	Autofinancement		Matériel divers pour entretien du bâti	4900	Autofinancement
						Véhicule électrique entretien	300	Autofinancement		Assurances	1600	Autofinancement
						Frais location batterie voiture	892	Autofinancement		Véhicule électrique entretien	300	Autofinancement
						Fournitures administrat.	100	Autofinancement		Frais location batterie voiture	900	Autofinancement
						Entretien de la chenillette	1086	Autofinancement		Fournitures administratives, documentation	100	Autofinancement
						Entretien de la chenillette	0	Autofinancement				
Ensemble des thématiques	1	2	Réunion annuelle du conseil de site	2			1			Autofinancement		
Ensemble des thématiques	1	3	Élaboration d'un « cahier de gestion » et de rapports d'activités	17			16			Autofinancement		
Connaissance	1	4	Formation du personnel à la reconnaissance des habitats et espèces associés, aux protocoles d'inventaires et de suivis et à la conservation des milieux marins/littoraux	1			10					
Connaissance	1	5	Réalisation d'inventaires et de suivis temporels dédiés à la caractérisation des peuplements de la faune benthique et de l'ichtyofaune	0			0					

Connaissance	1	6	suivis temporels dédiés à l'amélioration de la caractérisation d'insectes et de leurs habitats	0				10		
Connaissance	1	7	Poursuite/ Adaptation du suivi temporel des peuplements d'oiseaux et de leurs habitats	18				18		
Connaissance	1	8	Mise en place d'un observatoire dédié aux oiseaux, faunes benthiques et insectes en coordination avec les	4	- Partenariat SEPANSO - Réunions de réseaux			4	- Partenariat SEPANSO - Réunions de réseaux	
Connaissance	1	9	Evaluation de l'influence de la fréquentation humaine sur le domaine terrestre et sur le	0				8		
Connaissance	1	10	Pérennisation /adaptation des suivis de la qualité de l'eau et des sédiments initiés dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion	0				0		
Connaissance	1	11	Pérennisation du suivi de l'évolution morphologique du trait de côte initié dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion	4				3		
Connaissance	1	12	Suivi temporel de la dynamique d'évolution et de l'influence du Baccharis à feuilles d'arroche	1				6		
Connaissance	1	13	partenariats scientifiques entre le gestionnaire et des organismes spécialisés dans le cadre de la mise en œuvre d'inventaires et de suivis des peuplements floristiques et faunistiques/conservation des	4				8		
Gestion et conservation du patrimoine naturel	1	14	Expérimentation sur des "zones tests" : gestion du Baccharis au sein des prés salés, (hors trait de côte)	0				10		
Gestion et conservation du patrimoine naturel	1	15	Définition d'une convention partenariale pour le développement durable du territoire de l'Île aux oiseaux entre Etude de faisabilité pour l'application d'un programme d'animations de découverte dédié au patrimoine de l'Île aux oiseaux	2				4		
Activités et usages	1	16	Partenariats entre le gestionnaire et des organismes usagers et des usagers pour l'entretien ou la gestion des milieux naturels	19				12		
Activités et usages	1	17	Élaboration et application d'un guide des « bonnes pratiques » à l'attention des usagers de l'Île	2				2	Frais reception	100
Activités et usages	1	18	Poursuite de l'animation des conseils de quartiers	0				0		
Activités et usages	1	19		1				5		

Activités et usages	1	20	Définition et application d'un plan de prévention-sécurité et d'un plan de prévention des risques naturels	1					4			
Qualité paysagère et architecturale	1	21	Procédures de renouvellement et d'attribution des AOT des cabanes	30					25			Autofinancement
			Aot de chasse	20					16			Autofinancement
Qualité paysagère et architecturale	1	22	Application d'un cahier de prescriptions architecturales et paysagères des cabanes et	5					2			
Qualité paysagère et architecturale	1	23	Etudes sur la faisabilité technique et financière de la remise en	0					0			
Réglementation	1	24	Organisation de journées de sensibilisation des usagers à la	0					1			
Réglementation	1	25	Formation et commissionnement du personnel intervenant sur le site de l'île aux oiseaux.	0					0			
Réglementation	1	26	Surveillance de l'île aux oiseaux (développement des partenariats)	20	Signalétique PREMAR cabane tchanquée n°3 et île/ Impression des macarons	12000	Autofinancement		10	Impression des macarons	300	
Réglementation	1	27	Accompagnement lors de la réalisation de travaux: définition d'un formulaire type de coordination des procédures de	10					10			
Réglementation	1	28	Suivi de l'évolution de la réglementation et diffusion de bulletins d'information vulgarisant	1					2			
Gestion et conservation du patrimoine naturel	2	29	Recherche spécifique d'espèces floristiques patrimoniales dont le Statice de Duby	2					2			
Gestion et conservation du patrimoine naturel	2	30	Réalisation d'un suivi temporel des habitats de la slikke et du schorre	0					0			
Connaissance/Qualité paysagère et architecturale	2	31	Pérennisation de l'observatoire photographique du paysage mis en œuvre dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion	1					1			
Gestion et conservation du patrimoine naturel	2	32	Expérimentation sur des « zones tests : substitution du Baccharis par le Tamaris au niveau du trait de côte (secteurs soumis à	0					0			

Gestion et conservation du patrimoine naturel	2	33	Expérimentations de restauration du boisement à partir d'essences indigènes adaptées au contexte local	0				0		
Gestion et conservation du patrimoine naturel	2	34	Pérennisation du principe de naturalité sur les secteurs de slikke et de schorre en bon état	0				0		
Activités et usages	2	35	Organisation de journées d'information et de sensibilisation des occupants au patrimoine	0				2		
Activités et usages	2	36	Constitution d'un groupe de réflexion sur le	0				0		
Réglementation	2	37	Réflexion sur les besoins en signalétiques (mouillages, délimitation de zones écologiques sensibles, etc.)	2				2		
Gestion et conservation du patrimoine naturel	3	38	Suivi des études sur les herbiers aquatiques	0				2		
Connaissance	4	39	Mise en place. d'un fond documentaire du patrimoine culturel de l'île aux oiseaux	5				2		
Connaissance	4	40	Création d'outils pédagogiques concernant la reconnaissance des espèces patrimoniales à destination des	0				0		
Gestion et conservation du patrimoine naturel	4	41	Expérimentation sur des « zones tests » : mise en exclos de secteurs de landes soumis au pâturage de la population de	0				0		

AUTRE ACTION			Accompagnement sur site suite à des demandes d'organismes extérieurs (animations, prise de vues, etc.) ou pour des actions de communication	6		600	Autofinancement	0		
			Entretien du site (chemins, évacuation des navires échoués,...)	2			Autofinancement	2	1000	Autofinancement
			Frais maintenance GPS			714	Autofinancement		714	
			Administratif divers (courriers, dossiers de demande de subventions, etc.)	30				10		
			Autres dépenses (amortissements)			15618	Autofinancement		20950	Autofinancement
TOTAL			221		89775		221	290164		

Recettes de Fonctionnement prévisionnelles 2022	
Type de recette	Montant
Redevances d'occupation	76 850
Subventions	39 700
Total	116 550

Recettes d'investissement 2022	
Type de recette	Montant
Amortissement	20 950
Subventions	en cours de recherche (achat bateau)
Total	20 940

